



Renseignement sur achat mis en vente par des héritiers

Par **Planto78**, le **10/01/2009** à **17:28**

Bonjour,

J'ai trouvé un appartement et je pense signer le compromis de vente.
La personne à qui il appartenait est décédée, et ceux sont les héritiers qui le mettent en vente.

La personne décédée n'avait pas d'enfants, et certains des héritiers sont des enfants mineurs.

L'agent immobilier me signale que la transaction définitive pourrait prendre 5 mois, car un juge pour mineurs doit intervenir pour les enfants.

Je voudrais savoir si dans ce genre de situation il pouvait y avoir des complications et ainsi retarder la vente, et quels sont les recours si cela prend trop de temps.

Merci d'avance de vos éclaircissements